

# COMMUNE DE BIZE-MINERVOIS

# P.L.U.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Procédure	Prescription	délibération arrêtant le projet	Publication	Approbation
Elaboration	-	-	15.03.1988	15.08.1988
1 <sup>ère</sup> révision	21.03.03	-	-	26.06.2006
1 <sup>ère</sup> révision simplifiée				26.03.2009
1 <sup>ère</sup> modification				26.03.2009

## **ANNEXES SANITAIRES - ORDURES MENAGERES -**

**5.2d**

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

2<sup>ème</sup> Révision simplifiée  
2<sup>ème</sup> Modification

MARIE Michel  
Architecte D.P.L.G. - Urbaniste  
C.E.A. en Aménagement

239, Rue Brumaire  
34 000 Montpellier

Prescrit le .....  
Arrêté le .....  
Publié le .....  
Approuvé le 3 juillet 2012

**Plan Local d'Urbanisme**  
**Commune de Bize-Minervois**

**Annexes Sanitaires - Ordures Ménagères**

La commune de Bize-Minervois fait partie de la Communauté de Commune du Canal du Midi en Minervois, qui a comme prérogative l'organisation du ramassage des ordures ménagères.

La collecte est effectuée de manière sélective (depuis janvier 2006), par colonnes, pour les produits recyclables (verre, papier et emballages) et des bacs à ordures ménagères, réparties dans les secteurs habités.

Cette collecte est effectuée sur l'ensemble du territoire communal tous les lundi, mercredi et vendredi.

Nous trouvons également une déchetterie, pour les déchets verts, les encombrants, ... sur la commune de Ginestas.